

LISTE DES SIÈGES SOCIAUX ANTÉRIEURS DE LA SOCIÉTÉ
(article R. 123-110 du Code de commerce)

Je soussigné, Monsieur Laurent GAUBERT,
Demeurant 90 Venelle de Traouidan – 29470 PLOUGASTEL-DAOULAS,

Agissant en qualité de co-gérant de la société ABM DEVELOPPEMENT, Société à responsabilité limitée, elle-même Présidente de la société A B M, société par actions simplifiée au capital de 108 000 euros, immatriculée sous le numéro 309 022 192 RCS Rennes,

Déclare et atteste que les sièges sociaux antérieurs de la société A B M ainsi que les greffes où sont classés les actes constitutifs et modificatifs antérieurs au transfert du siège sont les suivants :

- 1bis, rue du Champ Moulin – 35510 CESSON-SEVIGNE , de la constitution au 1^{er} mai 1996 ;
- 3, rue du Breillou – ZI Sud Est – 35135 CHANTEPIE du 1^{er} mai 1996 au 1^{er} octobre 2024.

Fait à BREST
Le 1^{er} octobre 2024

Pour la société ABM DEVELOPPEMENT
Monsieur Laurent GAUBERT



